

 <p>Université Nice Sophia Antipolis</p> <hr/> <p>Faculté de Droit et Science Politique</p> <p>Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</p>	<p align="center">MASTER DROIT-ECONOMIE-GESTION</p> <p align="center">Mention : « Droit économique et des affaires »</p> <p align="center">Responsables de la mention : Irina Parachkévova, Professeur, Eva Mouial, Professeur, Fabrice Siirainen, Professeur</p> <p align="center">Spécialité à finalité professionnelle (M2) : Juriste du sport</p> <p align="center">Responsable : Marc Peltier, Maître de conférences</p>	 <p align="center">Année Universitaire 2017-2018</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Master adossé au CREDECO (Centre de recherche en droit économique) Valbonne Sophia-Antipolis CNRS – GREDEG

Présentation et objectifs

Le Master 2 « Juriste du sport » vise à former de futurs professionnels du droit des affaires, capables de résoudre les questions spécifiques aux activités physiques et sportives en les dotant de compétences dans les domaines du droit public et du droit privé, interne ou international : contrats, responsabilité, propriété intellectuelle, sociétés et associations, concurrence et distribution, procédures collectives, fiscal, social, procédure civile et pénale, administratif, libertés publiques, droits de la personnalité, etc...

Insertion professionnelle

La spécialité vise à former de futurs professionnels du droit aptes à mener à bien toute mission de conseil et d'assistance dans l'administration et le contentieux du sport (Services juridiques et administratifs de fédérations ou de clubs, avocats spécialisés, agent sportif, juristes d'entreprises de fabrication et de distribution d'articles de sport...).

Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « Juriste du sport » est ouvert par priorité aux titulaires d'un Master 1 de droit (droit des affaires, droit privé, IUP). **Sélection sur dossier et entretien.**

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP :

Des procédures de **VAE** (Validation des Acquis de l'Expériences) et de **VAP** (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez ASURE Formation – Tel. + 33 (0)4.92.00.13.30 - Web : unice.fr/asure.

Préparer le Master Juriste du sport en alternance

Il est possible de préparer ce Master **en alternance**, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire. Renseignements auprès du bureau pédagogique des Masters 2 (bureau 206).

Organisation générale

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques, dispensés par des universitaires et des professionnels, **trois jours par semaine** du mois de **septembre au mois d'avril**. Un **stage en entreprise**, cabinet d'avocat ou collectivité publique, d'une durée de **3 à 6 mois**, vient compléter la formation.

Programme des études (sous réserve de modifications)

Semestre 1

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient
UE 1 – Cours communs à la mention « Droit économique et des affaires »			
Technique contractuelle	20	2	1
Anglais des affaires	20	2	1
Contentieux des affaires	20	2	1
UE 2 – Obligatoires pour la spécialité			
Institutions et sources du droit du sport	20	2	1
Statut juridique des acteurs du sport : 1. le sportif 2. les groupements sportifs	40	4	2
Le financement du sport	20	2	1
Police administrative du sport	20	2	1
Le risque sportif	20	2	1
Le contentieux du sport	20	2	1
UE 3 – Cours optionnels (3 au choix)			
Droit des sociétés approfondi	20	2	1
Droit de la distribution	20	2	1
Fiscalité des affaires	20	2	1
Droit des assurances	20	2	1
Droit des marchés publics	20	2	1
Droit du travail approfondi	20	2	1
Séminaires mutualisée avec les autres spécialités de la mention			
UE 4 – Initiation à la recherche			
Ateliers de recherche	20	2	1
Conférences	20	2	1
TOTAL SEMESTRE 1	300	30	

Elément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

Semestre 2

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient
UE 5 – Stage			
Stage en entreprise (3 à 6 mois) Méthodologie, Mémoire et soutenance	20	30	15
TOTAL SEMESTRE 2	20	30	

Elément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

Contrôle des connaissances

L'obtention d'une note au moins égale à 10/20 emporte l'attribution des ECTS attribués à chacune des composantes des Unités d'enseignement. Les cours de l'Unité 1 font l'objet d'un examen organisé de façon identique pour chacune des spécialités sur la base d'un écrit noté sur 20. Les cours de l'Unité 2 font l'objet d'un examen écrit d'une durée de deux heures ou oral noté sur 20. Les cours de l'Unité 3 peuvent donner lieu à un examen écrit ou oral noté sur 20. L'Unité 4 est notée en contrôle continu sur 20. L'Unité 5 est notée sur 300 points et comprend une note du directeur de stage, une note du directeur de recherches et une note de soutenance.

La compensation entre les unités et les semestres est possible.

Il y a une session d'examen par an.

Pour obtenir le grade de Master Droit Economie Gestion, Mention Droit économique et des affaires, Spécialité « Juriste du sport » les étudiants doivent avoir satisfait à l'ensemble des épreuves des différentes Unités d'enseignement et obtenu les 60 crédits répartis dans les différentes unités.

Bonus « Sport » facultatif :

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les étudiants ayant obtenu un titre "FFSportU" peuvent bénéficier d'une bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute aux points du semestre, dans les mêmes conditions que le bonus précédent, avec lequel elle n'est pas cumulable. Le bonus est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations.

Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Faculté des Droit et Science Politique

Bureau pédagogique des Masters 2 (Bureau 206) – Avenue Doyen Louis Trotabas – 06050 Nice cedex 1

Tel : +33 04.92.15.71.49 ou +33 04.92.15.70.94

Courriel : droit.scolarité.master2@unice.fr – Web : droit.unice.fr